



CONSEIL PARLEMENTAIRE INTERREGIONAL INTERREGIONALER PARLAMENTARIER-RAT

Saarland - Lorraine - Luxembourg - Rheinland-Pfalz -
Région Wallonne - Communauté Française de Belgique -
Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens

23, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg Tél : (352) 466966-1 Fax : (352) 466966-209

39^{ème} séance plénière du CPI

La 39^{ème} séance plénière du Conseil Parlementaire Interrégional (C.P.I.) se tiendra ce vendredi 30 novembre 2007 à Namur, dans les locaux (Salle des Débats) du Parlement wallon. Le début des travaux est fixé à 10h30.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Président du CPI.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Confirmation des nouveaux Membres du CPI.
4. Adoption du procès-verbal de la séance plénière du 6 juillet 2007.
5. Composition des Commissions du CPI.
6. Rapports sur les activités des Commissions du CPI et délibérations sur les projets de recommandations proposés par :

- la Commission 1 « Affaires économiques » ;
- la Commission 2 « Affaires sociales »

Projet de recommandation

sur « Les perspectives de coopération transfrontalière dans la Grande Région en matière de prévention de la toxicomanie et d'accompagnement des addictions (dépendances) chez les jeunes » ;

- la Commission 3 « Transports et Communications » ;
- la Commission 4 « Environnement et Agriculture » ;
- la Commission 5 « Enseignement, Formation, Recherche et Culture »

Projet de recommandation

sur « Un chemin transfrontalier de Baudouin entre la Lorraine, la Wallonie, le Luxembourg, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat » ;

- la Commission 6 « Sécurité intérieure, Protection civile et Services de secours ».

7. **Election du nouveau Président du CPI.**
8. Projet de budget du CPI pour l'année 2008.
9. Proposition d'agenda pour le 1^{er} semestre 2008.
10. - Communication de Mme Laurence Demonet sur le programme opérationnel de coopération transfrontalière INTERREG IV A Grande Région 2007-2013.
11. Divers.